



Mairie de Vert le Grand

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU PLAN CANICULE 2018

Qu'est-ce que le registre du plan canicule :

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées ou handicapées qui en ont fait la demande.

Lorsque le Préfet déclenche une alerte canicule (entre le 1^{er} juin et le 31 août) les données recueillies sont utilisées par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) pour organiser un **contact quotidien avec les personnes inscrites**.

Le maire peut également procéder à cette inscription à la demande d'un tiers, à la condition que la personne concernée ou son représentant légal, ne s'y soit pas opposé.

Le C.C.A.S. organise dès maintenant le recensement des personnes désirant s'inscrire sur ce registre, afin que le suivi puisse se mettre en place dès qu'une alerte canicule se déclenche.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous retourner, en mairie, ce coupon-réponse dans les plus brefs délais. Dans le cas où vous souhaitez vous inscrire, une personne vous contactera tous les jours, **pendant la période d'alerte**, afin de contrôler votre situation face aux grosses chaleurs.

✂.....Coupon réponse.....✂

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Je souhaite m'inscrire sur le registre je ne souhaite pas m'inscrire sur le registre

Je suis :

une personne de **65 ans et plus** ou/ et une personne **handicapée**

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Coordonnée d'une personne intervenant au domicile (aide-ménagère, infirmière, etc...) :

Coordonnée d'une personne à prévenir en cas d'urgence :

Date de la demande d'inscription :

* Nom et qualité de la personne qui effectue la demande (dans le cas où celle-ci a été faite par un tiers) :

Signature de la (des) personne(s) inscrite(s) :

*** Signature du tiers qui fait la demande :**